

Zeitschrift: Saussurea : journal de la Société botanique de Genève
Herausgeber: Société botanique de Genève
Band: 37 (2007)

Artikel: Le Vanil Noir
Autor: Jenny, Catherine / Charlier, Patrick
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1098898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Vanil Noir

Le 1-2 juillet 2006

Catherine JENNY et
Patrick CHARLIER

Ce compte-rendu a été établi à partir des notes très précises, précieuses et exhaustives, prises par Jacqueline Fossati et Anne Duclos; sans elles, il n'aurait pu être établi. Qu'elles en soient vivement remerciées.

La réserve naturelle du Vanil Noir.

Le Vanil Noir est le plus haut sommet du canton de Fribourg (2389 m.). La protection du site date de 1966, son statut de réserve à proprement parler de 1983. Aujourd'hui, cette protection s'est étendue à une superficie d'environ 15 km² (à cheval sur les cantons de Fribourg et de Vaud), en grande partie propriété de Pro Natura. L'association gère la réserve ainsi que deux gîtes d'accueil, l'un dans le vallon des Morteys, l'autre dans celui de Bounavaux. La protection concerne la flore et la faune, mais aussi *le paysage lui-même* : c'est pourquoi l'exploitation traditionnelle des alpages est maintenue.

En plus de la richesse et de la beauté générales du site, plusieurs particularités botaniques ont décidé de la création de la réserve : l'épiaire à feuilles denses, l'orchis pyramidal (var. *tanayensis*), le lin des Alpes, la céphalaire des Alpes et la tête de dragon de Ruysch. La faune, également, est remarquable : on peut y observer le lièvre variable, la perdrix bartavelle, le lagopède et le gypaète barbu. (Inutile, n'est-ce pas, de mentionner les chamois et les bouquetins...)

Le Vanil Noir est très spectaculaire d'un point de vue géologique. Il a été formé, comme l'ensemble des Préalpes, par des roches calcaires sédimentaires. En remontant le vallon de Bounavaux, du lac de Coudrée jusqu'au sommet du Vanil, on « traverse » un empilement de roches de plus de 1000 m. d'épaisseur, correspondant à une sédimentation de 150 millions d'années (du Trias au Crétacé).

Le vallon de Bounavaux, dont la visite a occupé le premier jour de notre excursion,

Découverte



B. Machetto

Massif du Vanil Noir

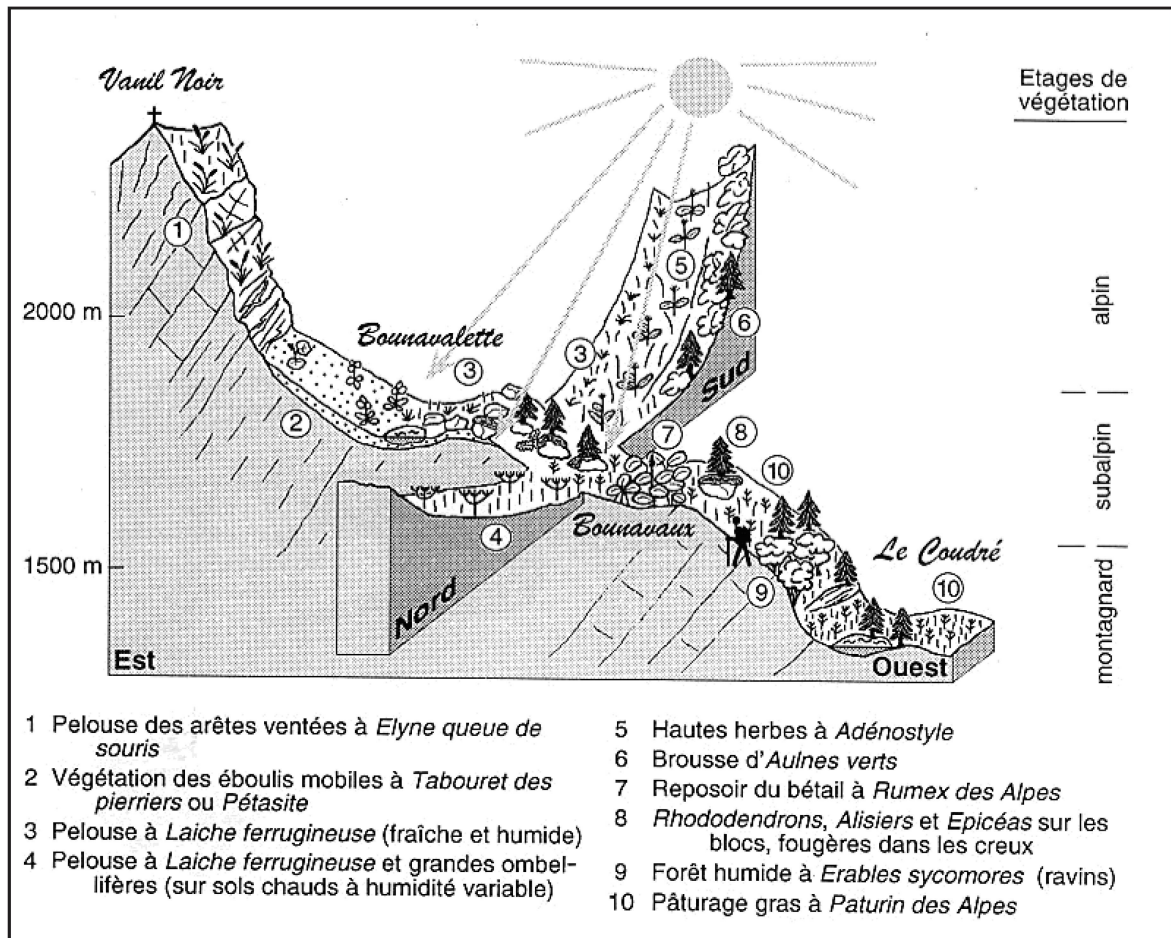


Fig 1. Les associations végétales principales du vallon de Bounavaux

s'échelonne sur trois paliers, reliés par des pentes assez fortes : le glacier qui occupait les vallées préalpines au quaternaire a pu creuser trois « cuvettes » aux endroits où les roches étaient les moins résistantes ; il y a également déposé des moraines importantes. Ainsi s'est formé sous le sommet du Vanil l'impressionnant cirque de Bounavalette avec ses bourrelets morainiques et son cône d'éboulis en perpétuelle activité sous l'action du gel et du dégel ; au-dessous d'une sorte de seuil, et au bas d'une assez forte pente, se trouve le replat de Bounavaux, grand pâturage à l'orée duquel se situe le gîte qui nous a permis de passer la nuit ; l'étage en dessous, qui est à vrai dire le point de départ de l'excursion, est celui où se situe le lac de Coudrée.

Pour des raisons de facilité d'hébergement, le cheminement de l'excursion a commencé par le vallon de Bounavaux, laissant au lendemain la descente des Morteys ; ainsi l'exploration du cirque de Bounavalette et des éboulis provenant de l'Écri a-t-elle constitué la majeure partie de

cette première journée. Par ailleurs, le passage du col de l'Herbette présente sur ce versant des difficultés qu'il vaut mieux affronter en montant (et éviter absolument en cas de pluie). Heureusement, ces deux jours passés au Vanil Noir furent bénis d'un ciel radieux.

(Une publication de Pro Natura décrit les différents aspects de la réserve : Sylvie Lehmann, *Randonnée naturaliste dans la réserve naturelle du Vanil Noir : Vallon des Morteys – Vallon de Bounavaux*, Fribourg : Pro Natura Fribourg, 2001, 36 p. Les dessins qui figurent dans ce rapport proviennent de cette publication.)

On a indiqué dans chaque liste de plantes les formations végétales selon les descriptions et la codification du *Guide des milieux naturels de Suisse* de R. Delarze, Y Gonthier et P. Galland, Lausanne-Paris : Delachaux et Niestlé, 1998, 414 p. Ces identifications de milieux figurent uniquement si les formations sont clairement identifiables.

Samedi 1 juillet 2006

En montant à Bounavaux :

Le chemin part d'un parking (1285 m.) – juste en dessous du point 10 - et traverse des alpages avant de joindre un sentier pentu en forêt. Les associations végétales sont assez banales :

Chenopodium bonus-henricus
Cruciata laevipes
Geranium pyrenaicum
Linum catharticum



Geranium phaeum ssp. lividum

Le chemin qui monte à Bounavaux en traversant une forêt – point 9 - permet des observations plus différenciées : on notera des plantes de calcaire qui recherchent la fraîcheur et l'ombrage (comme *Aposeris foetida*, *Geranium phaeum ssp. lividum*, *Erinus alpinus*), et les plantes typiques de la pessière (*Saxifraga aizoon*, *Rosa pendulina*, *Corallorhiza trifida*). Il s'agit de la très typique « Pessière-sapinière » (Delarze : 6.6.1, Abieti-Piceion).

On trouve aussi de belles pelouses en pente à grandes ombellifères (qui demandent du soleil, de la fraîcheur et un sol argileux) : *Geranium sylvaticum* ; *Laserpitium latifolium* ; (argile + calcaire) ; *Lilium martagon* ; *Myrrhis odorata* ; *Rosa pendulina*, *Carduus personata* ; *Chaerophyllum hirsutum* ; *Geranium phaeum ssp. lividum* (indique la fraîcheur) ; *Lathyrus occidentalis* ; *Peucedanum austriacum* (thermophile) ; *Senecio ovatus*.

Nous sommes sur une « Pelouse calcaire fraîche » (Delarze : 4.3.3, *Caricion ferriginae*).

Acer pseudoplatanus
Aconitum lycoctonum
Adenostyles alliariae
Angelica sylvestris
Aposeris foetida
Asplenium trichomanes
Asplenium viride
Astrantia major
Campanula cochleariifolia
Carduus personata
Chaerophyllum hirsutum
Cirsium oleraceum
Corallorhiza trifida
Cystopteris fragilis
Digitalis grandiflora
Epilobium montanum
Erinus alpinus
Galium sylvaticum
Geranium phaeum ssp. lividum
Geranium robertianum
Geranium sylvaticum
Geum urbanum
Helianthemum nummularium
Heracleum sphondylium
Laserpitium latifolium
Laserpitium siler
Lathyrus occidentalis
Lilium martagon
Luzula sylvatica
Moehringia muscosa
Myrrhis odorata
Onobrychis viciifolia
Petasites albus
Peucedanum austriacum
Phyteuma spicatum
Pimpinella major
Poa nemoralis

Découverte



Patrick et Daniel, nos guides

Polygonatum verticillatum
Polystichum lonchitis
Prenanthes purpurea
Ranunculus platanifolius
Rhamnus alpina
Ribes rubrum
Rosa pendulina
Saxifraga paniculata
Saxifraga rotundifolia
Senecio ovatus
Sorbus aria
Sorbus aucuparia
Stachys alpina
Valeriana officinalis
Valeriana tripteris
Veronica urticifolia
Vicia sepium
Viola biflora



Hedysarum hedysaroides

Pelouses au-dessus de Bounavaux

Au-dessus du chalet de Bounavaux (1620 m.) – à partir du point 7 - , se trouve une pelouse en mosaïque qui indique deux sortes de milieux :

1) Pelouse mésophile, « Pelouse calcaire sèche à seslerie » et « Pelouse calcaire fraîche » (Delarze : 4.3.1, *Seslerion* et 4.3.3, *Caricion feruginae*).

Anemone narcissiflora
Anthyllis montana
Aster bellidiastrum
Astrantia major
Carduus defloratus
Carex sempervirens (espèce dominante)
Cerinth glabra
Coeloglossum viride
Crepis aurea

Dactylorhiza fuchsii
Deschampsia cespitosa
Lilium martagon
Orchis globosa (indique des pelouses calcaires toujours irriguées)
Pedicularis foliosa (calcicole)
Poa alpina
Pulsatilla alpina (blanche sur calcaire)
Pusatilla alpina ssp. alpina
Traunsteinera globosa
Trollius europaeus
Veratrum album

2) Pâturage alpin, avec apport d'azote, où poussent des plantes indicatrices de pâtures (ceux-ci durent ici trois mois) : « Pâturage gras subalpin et alpin » (Delarze : 4.5.4, *Poion alpinae*).

Crepis aurea
Gentiana lutea
Poa alpina
Trifolium badium
Trifolium pratense (apport d'azote dû aux vaches).
Veratrum album

Notons encore des traces d'une communauté plus sèche, avec moins d'humus :

Anthyllis vulneraria
Sesleria caerulea
Thymus serpyllum



Astragalus frigidus

Cirque de Bounavalette

Le cirque de Bounavalette – point 3 - permet des pérégrinations botaniques diverses.

Sur un rocher nous observons :

Anemone narcissiflora (calicole)
Arenaria ciliata ssp. *multicaulis*
Bupleurum ranunculoides
Dryas octopetala (calcaire)
Hedysarum hedysaroides
Rhododendron ferrugineum (silice issue de la désagrégation des nodules de silex. Présence aussi sur humus brut)

Dans un « reposoir à bétail subalpin », nous admirons deux compères dont les ports altiers et la profondeur des coloris ont inspiré tant



Veronica fruticans

de belles pages aux poètes (Delarze : 7.1.7, *Rumicion alpini*) :

Rumex alpinus
Peucedanum ostruthium



Le chalet de Bounavaux

Dans un éboulis calcaire avec terre fine (« Eboulis calcaire humide », Delarze : 3.3.14, *Petasition paradoxii*) :

Adenostyles glabra
Globularia cordifolia
Linum alpinum
Saxifraga exarata ssp. *moschata*
Senecio doronicum
Veronica aphylla
Veronica fruticans

Dans un pierrier à gros blocs en direction de Vanil de l'Écri (« Eboulis calcaire d'altitude [roche dure] », Delarze : 3.3.1.2, *Thlaspi rotundifolii*) :

Arabis alpina
Astragalus frigidus
Dryopteris villarii (recoins stables)
Linaria alpina
Papaver occidentale (!)
Pritzelago alpina
Silene acaulis (sur des cailloux stables)
Thlaspi rotundifolium

Pelouse sur un éboulis stabilisé :
Globularia cordifolia (thermophile)
Linum alpinum (!)
Ranunculus alpestris
Salix retusa (sur les rochers)
Saxifraga paniculata
Valeriana montana
Veronica aphylla
Veronica fruticans



Papaver occidentale

Dimanche 2 juillet 2006

En remontant les pelouses de Bounavaux jusqu'au col de l'Herbelette

Le chalet de Bounavaux, témoin de la gran-

de époque de l'économie alpestre, date de 1868. Il a été restauré par Pro Natura dans le respect des techniques traditionnelles, notamment les tavillons pour le toit et le crépi à la chaux vive. Il offre aux randonneurs d'aujourd'hui un abri confortable pour la nuit (c'est quant même beaucoup mieux que le « bivouac tempéré par l'amitié » du Colonel Chabert de Balzac) et une grande salle pour les repas : à condition d'y apporter soi-même ses vivres : ce qui implique, pour la fondue du soir, de connaître les bonnes adresses des fromageries de la plaine et de porter - et remporter - les pots de confiture qu'on tartinera sur le pain au matin - deux conditions remplies par les prévoyants organisateurs de l'excursion !



Anthyllis vulneraria ssp. alpestris

Le dimanche nous quittons le refuge vers 7h45 pour monter au Col de Bounavalette (1996 m.) en profitant de l'ombre matinale régnant sur le sentier raide. Nous observons en route :

Acinos alpinus
Ajuga reptans
Anthyllis vulneraria ssp. alpestris
Aster bellidiastrum (indique l'humidité)
Bartsia alpina (humidité)
Biscutella laevigata (plante pionnière)
Briza media
Campanula rotundifolia
Carduus defloratus
Carex flacca
Carex sylvatica
Carum carvi
Centaurea montana
Cirsium eriophorum
Cirsium spinosissimum
Crepis aurea

Dactylorhiza fuchsii
Daphne mezereum
Deschampsia cespitosa
Doronicum grandiflorum,
Dryopteris villarii
Festuca pratensis
Galium anisophyllum
Gentiana clusii
Gentiana lutea (azote des chamois, etc.)
Gentiana verna
Geum montanum
Geum rivale
Globularia nudicaulis (calcicole et thermophile)
Gymnadenia conopsea
Gymnocarpium robertianum
Helianthemum alpestre
Hieracium murorum
Hippocrepis emerus
Homogyne alpina
Hypochoeris radicata
Lamium galeobdolon
Lamium purpureum
Ligusticum mutellina
Linum alpinum
Lotus corniculatus
Myosotis alpina
Narcissus radiiflorus
Nigritella rhellicani
Onobrychis viciifolia
Orchis mascula
Oxytropis jacquinii (indicateur de silice ; pelouse écorchée due à la solifluxion)
Pedicularis ascendens
Pedicularis verticillata
Phyteuma orbiculare
Plantago alpina



Pedicularis verticillata

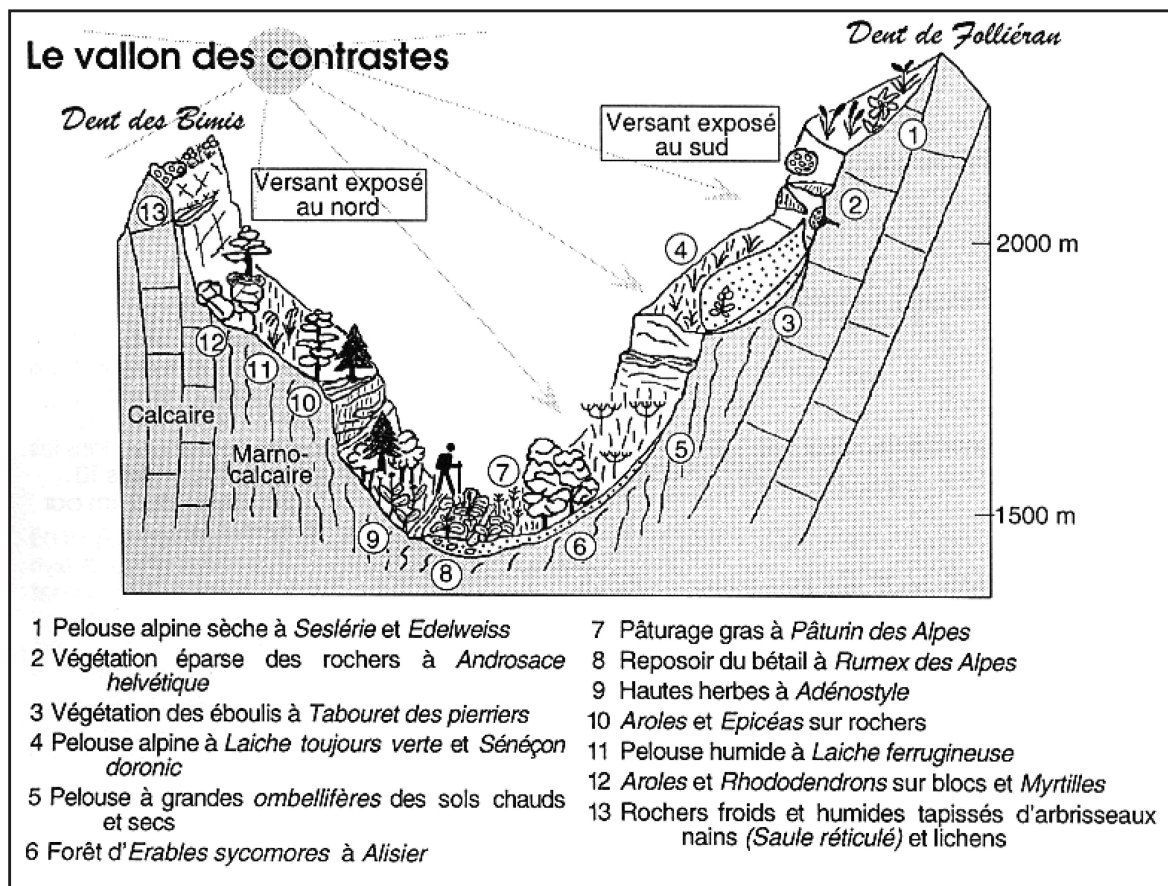


Fig 2. Les associations végétales principales du vallon de Morteys

- Plantago media*
- Poa alpina*
- Polygala alpestris*
- Polygonum bistorta*
- Polygonum viviparum*
- Pseudorchis albida*
- Pulsatilla alpina ssp. alpina*
- Ranunculus acris ssp. friesianus*
- Salix retusa*
- Saxifraga exarata ssp. moschata*
- Scabiosa lucida*
- Sedum annuum*
- Silene dioica*
- Silene vulgaris*
- Taraxacum officinale*
- Thesium alpinum*
- Thesium pyrenaicum* (à cinq pétales)
- Trifolium medium*
- Trifolium thalii*
- Urtica dioica*
- Valeriana montana* (sol peu épais)

Col de la Bounavalette :

Une heure et quart plus tard, à 9h00 nous arrivons au col où nous regardons une prairie pelouse sur calcaire orientée au sud, typique des Préalpes, avec principalement (« Pelouse calcaire sèche à seslerie », Delarze : 4.3.1, Seslerion).

- Carex sempervirens*
- Sesleria caerulea*
- Ainsi que :
- Anthyllis vulneraria ssp. alpestris* (pelouses à seslérie, pelouses calcaires exposées au sud)
- Aster bellidiastrum* (besoin d'humidité)
- Bupleurum ranunculoides*
- Gentiana clusii*
- Gentiana lutea* (indicatrice d'azote : chamois)
- Linum alpinum*
- Nigritella nigra*
- Oxytropis jacquinii* (pelouses écorchées sur calcaire)
- Pedicularis verticillata*
- Pulsatilla alpina*

Thesium alpinum
Valeriana montana (sol peu profond)

Au-dessus du col de Bounavalette, en direction du col de l'Herbette, se situe un passage délicat pour les marcheurs sujets au vertige. Ce secteur, raide et en dévers, est communé-



Ranunculus parnassifolius

ment appelé « les roches pourries ». Le substrat rocheux est un mélange d'éboulis calcaire et de marne plus fine : de remarquables taxons y poussent. (« Eboulis calcaire d'altitude [roche dure] », Delarze : 3.3.1.2, *Thlaspi rotundifolii*, et « Eboulis calcaire humide », Delarze : 3.3.1.4, *Petasition paradoxii*).

Athamanta cretensis
Dryas octopetala
Plantago atrata
Primula elatior
Ranunculus alpestris
Ranunculus parnassifolius (!)
Soldanella alpina
Valeriana salicunca
Viola cenisia (!)

Col de l'Herbette

Plus haut sur le périlleux chemin qui monte à la Tête de l'Herbette le groupe observe (« Pelouse calcaire sèche à seslerie », Delarze : 4.3.1, *Seslerion*, et « Pelouse calcaire fraîche », Delarze : 4.3.2, *Caricion firmæ*) :

Androsace chamaejasme (!)
Astragalus frigidus
Dryas octopetala
Galium megalospermum
Helictotrichon versicolor

Minuartia verna
Petrocallis pyrenaica
Polygonum viviparum
Primula auricula
Saxifraga oppositifolia
Silene acaulis
Silene exscapa

Juste avant la Tête de l'Herbette nous rencontrons deux bouquetins qui nous regardent depuis la crête. Au loin, une quarantaine de leurs congénères se prélassent au soleil sur une grande plaque de neige.

Une vire à gauche de la Tête de l'Herbette s'avère très intéressante pour le botaniste (« Pelouse calcaire sèche à seslerie », Delarze : 4.3.1, *Seslerion*, et « Pelouse calcaire fraîche », Delarze : 4.3.2, *Caricion firmæ*) :

Artemisia umbelliformis
Aster alpinus
Astragalus australis
Athamanta cretensis
Carex atrata
Cotoneaster integerrima
Dianthus sylvestris
Elyna myosuroides
Globularia cordifolia
Helianthemum alpestre
Primula farinosa
Senecio capitatus
Traunsteinera globosa
Veronica fruticulosa

Haut du vallon des Morteys

Le vallon des Morteys contient une grande diversité floristique en raison de l'inclinaison des pentes, de la nature des sols et surtout de l'exposition de ses versants qui ménagent aux plantes des microclimats diversifiés : au nord, l'enneigement persiste longtemps, alors qu'au sud, les conditions favorisent une flore qui aime la chaleur et la sécheresse. Depuis le col de l'Herbette, nous avons suivi le chemin à flanc de montagne sur le versant exposé au sud qui passe devant les dents de Folliéran et de Brenlaire avant de plonger sur Oussana et de suivre dans le fond du vallon le Riau des Morteys jusqu'au lac du Gros Mont, qui est un biotope marécageux de valeur.

Nous indiquons ci-dessous quelques plantes rencontrées sur le haut du vallon, côté sud :

Bupthalmum salicifolium
Caltha palustris

Campanula thyrsoides
Coeloglossum viride
Echium vulgare
Geum montanum
Hieracium aurantiacum
Hieracium villosum
Lotus alpinus
Nigritella rhellicani
Paradisea liliastrum
Plantago alpina
Plantago atrata
Potentilla aurea
Senecio capitatus
Thalictrum aquilegifolium
Thalictrum foetidum



Thalictrum aquilegifolium



Senecio capitatus

Astragalus penduliflorus
Campanula cochleariifolia
Cicerbita alpina
Cystopteris fragilis
Delphinium elatum
Geum rivale (dans un ruissellement)
Polystichum aculeatum
Polystichum lonchitis
Saxifraga cuneifolia
Saxifraga rotundifolia
Solidago virgaurea

En descendant le Vallon des Mortheys

Nous cherchions près du Riau des Morteys *Delphinium elatum* (!) dont nous avons trouvé plusieurs pieds, malheureusement seulement en boutons. Un regard sur les flancs différenciés du vallon fait apparaître au sud : *Acer pseudoplatanus* et *Sorbus aria* (sur des sols instables) (« Erablaie de ravin méso-hygrophile », Delarze : 6.3.1, *Lunario-Acerion*) et au nord *Picea abies*. En descendant le vallon, dans la mégaphorbiaie (« Mégaphorbiaie de montagne hygrophile à *Adenostyles alliariae* », Delarze : 5.2.4, *Adenostylion*), sous les arbres:

Achillea macrophylla
Aruncus sylvester
Asplenium trichomanes
Asplenium viride (rochers calcaires frais)
Astragalus frigidus (qui est descendu de la montagne)



Vue depuis le col de la Tête de l'Herbette

Tozzia alpina (parasite des adenostyles)
Valeriana tripteris
Veronica urticifolia

Marais du Gros Mont

Une partie de notre groupe qui avait renoncé au passage du col de l'Herbette a eu le temps d'explorer la zone marécageuse du Gros Mont. Elle y a relevé (« Parvocariçaie acidophile », Delarze : 2.2.2, *Caricion fuscae*, « Parvocariçaie neutro-basophile », Delarze : 2.2.3, *Caricion davalliana*, et « Prairie de fauche de montagne », Delarze : 4.5.2, *Polygono-Trisetion*) :

Anthoxanthum odoratum
Caltha palustris
Carex echinata
Scirpus sylvaticus
Dactylorhiza majalis
Equisetum palustre
Eriophorum angustifolium
Geum rivale
Gymnadenia conopsea
Leontodon helveticus
Myosotis scorpioides
Pedicularis palustris
Pinguicula vulgaris
Polygonum bistorta
Potentilla erecta
Rhinanthus minor
Silene flos-cuculi
Trollius europaeus

Conclusion

La visite botanique de la réserve du Vanil Noir est extrêmement riche en découverte. Deux jours ne suffisent pas pour explorer la diversité des milieux qu'elle propose. Il faudrait inspecter les deux flans du Vallon des Morteys, monter plus haut dans les éboulis du cirque de Bounavalette, passer plus de temps autour du lac de Gros Mont, etc. Cela n'a malheureusement pas été possible malgré un climat très favorable (ce qui n'est pas toujours le cas) et une équipe très motivée et amicale. Que tous les participants à cette excursion soient remerciés de leur entrain et de leur intérêt.

Nous remercions tout particulièrement et chaleureusement notre guide, Patrick Charlier, qui a conduit l'excursion de main de maître.

Texte :
Catherine POLLI et
Bernard SCHAETTI

Photographies :
Michel DUCLOS